



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-QUE-098

Déposé le : 30.06.20

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

SEPS et JOJ font-ils bon ménage ?

Texte déposé

Les JOJ se sont terminés en date du 22 janvier 2020 avec des souvenirs pleins la tête et un engouement populaire au-delà de toute espérance. Par mon activité professionnelle, j'ai été informé que l'héritage des JOJ sera dorénavant géré par le SEPS (Service de l'Education Physique et du Sport) du canton de Vaud. Je salue cette nouvelle, toutefois, comment le SEPS va-t-il gérer l'héritage des JOJ en sachant que son budget (qui avoisine les 9 millions) actuel ne lui permet aucune marge de manœuvre.

J'ai l'honneur de poser la question suivante au CE :

Est-ce qu'une somme spécifique a été allouée pour cette tâche ?

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Sergei Aschwanden

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch